

COMPTE-RENDU DU COPIIL n°4 – PLAN AVENIR MONTAGNE INGÉNIERIE PETR Briançonnais, Écrins, Guillestrois, et Queyras

Le lundi 24 Juin 2024 dans les locaux de la Mairie de Mont-Dauphin et en visio-conférence de 10h00 à 11h45.

PERSONNES PRÉSENTES :

LEROY Pierre, Président du PETR
PRUD'HOMME Alice, 2ème Vice-Présidente du PETR (CCPE)
MOURONT Michel, 1er Vice-Président PETR (CCGQ)
MOULIN Dominique, Président de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras
KHALIFA Daphné, Directrice du PETR
BIAIS Charlotte, Cheffe de projet Avenir Montagne au PETR
DUNAND Audrey, Chargée de mission montagne, Région SUD
TUILLIERE Emmanuelle, Directrice Développement Économique et tourisme, Communauté de communes du Guillestrois-Queyras
DUPONT Benjamin, Chef de projet Espace Valléen à la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras
LEFEBVRE Élodie, Directrice de l'office de Tourisme Hautes Vallées
CONSTENSOU Marie, Directrice de l'office de Tourisme Guillestrois-Queyras
BISIAUX Juliette, Responsable marketing et communication à l'office de tourisme Pays des Écrins
FIQUET Marc, Directeur du Parc naturel régional du Queyras
BRIAND Tifaine, Animatrice de la réserve transfrontalière du Mont-Viso, PNR du Queyras

PERSONNES PRÉSENTES EN VISIO-CONFÉRENCE :

GUILLE Sandrine, Cheffe de service adjointe, Service montagne et massif alpin, Région SUD
De MONTMORILLON Pierre, Communautés de communes du Briançonnais, Chargé de Mission Promotion du Tourisme et Politiques Contractuelles
GALAND Paul, Consultant chez ARTELIA
GONZALEZ Emmanuelle, directrice adjointe MOSAIC, Museum National d'Histoire Naturelle

PERSONNES EXCUSÉES :

ZANE Dalila, Sous-Préfète
EYMELOUD Chantal, Vice-présidente en charge du Plan montagne, Région SUD
MURGIAT Arnaud, Président de la Communauté de communes du Briançonnais
MICHEL Marine, Vice-Présidente de la Communauté de communes du Briançonnais
MATHERON Philippe, Référent ANCT – Commissariat de massif des Alpes
BEAUMONT Christine, DDT 05 Conseil Aménagement
PRIVAT Julie, Cheffe du service développement économique et touristique, Communautés de communes du Pays des Écrins
CHABANAL David, directeur de l'office de Tourisme Serre-Chevalier

Le Président du PETR du Briançonnais, Écrins, Guillestrois, Queyras, introduit et repose le cadre et les objectifs de la mission Avenir Montagne Ingénierie portée par le PETR depuis 2022.

ATELIER DE CO-CONSTRUCTION DU 26 MARS 2023

Synthèse des échanges :

- Un atelier de co-construction a été organisé le 26 mars 2024
- 3 groupes ont été constitués pour compléter collectivement des fiches thématiques liées à la mission Avenir Montagne Ingénierie
- 2 actions principales ont émergées suite au travail sur les thématiques suivantes : objectiver le changement des pratiques touristiques et l'engagement des socio-professionnels dans une dynamique locale
- Les enjeux sur la mobilité n'avaient pas fait consensus lors de cet atelier or il est rappelé par les participants que la diversification du tourisme est étroitement lié à la mobilité du territoire
- Le sujet de la mobilité continuera d'être traité à travers la mission Avenir Montagne Ingénierie

Présentation :

Un atelier de construction des actions du plan Avenir Montagne Ingénierie a été organisé le 26 mars 2024. Ce temps d'échanges par groupe, correspondant à chaque communauté de communes, a permis de construire collectivement les actions qui pourraient être menées via la mission Plan Avenir Montagne Ingénierie.

Trois fiches thématiques ont été proposées :

- Quelles sont les données dont nous avons besoin pour objectiver les changements de pratiques touristiques ?
- Comment engager les socio-professionnels dans un récit de territoire et une dynamique locale ?
- Les enjeux de mutualisation sur la mobilité

Chaque groupe composé d'une personne représentant l'office de tourisme, le service mobilité, le programme Espace Valléen/service développement économique et touristique ont pu remplir ces fiches au fur et à fur et amender/compléter ce qui avait été fait par le groupe précédent.

Points de réflexion / discussions :

- Interrogation sur la non prise en compte des enjeux de mobilité dans les actions de la mission :
→ A la suite de l'atelier du 26 mars, la fiche action sur la mobilité n'avait pas fait consensus, la région menant déjà une étude à grande échelle sur ce sujet. Néanmoins, pendant la réunion, il est rappelé que la diversification du tourisme est étroitement liée à la mobilité. De nombreuses difficultés sont rencontrées dans les offices pour informer un visiteur sur un itinéraire par exemple. Il est conseillé de continuer à explorer ce sujet via la mission Avenir Montagne Ingénierie.

ACTION N°1 : COMMENT OBJECTIVER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES TOURISTIQUES ?

Synthèse des échanges :

- Lancement d'une étude pédagogique mettant en valeurs des chiffres et données concrètes sur le profil client et les retombées économiques des activités complémentaires au ski sur le territoire
- Étude validée par la Banque des Territoires - Bureau d'étude sélectionné : Protourisme
- Vigilance sur le commencement de l'étude : proposition de commencer mi-août et non septembre
- Vigilance sur le choix des activités : saisonnalité ou à l'année ?
- Attention particulière sur la méthode utilisée, et la nécessité de la partager avec le département et la région
- Intégration de l'ADDET aux réunions de cadrage : méthode et utilisation des données à terme
- Prendre en compte les données préexistantes (G2A) pendant l'étude

Présentation :

La fiche thématique, « Comment objectiver le changement des pratiques touristiques ? » a été complétée pendant la matinée du 26 mars. Ainsi, les éléments suivants ont pu être récoltés : constat, type de données, activités choisies, objectifs, et acteurs concernés. Un schéma récapitulatif de ces données est présenté et permet de faire la transition avec l'action proposée pour répondre à ces enjeux dans le cadre de la mission Avenir Montagne Ingénierie. Il s'agit de faire appel à un bureau d'étude spécialisé dans le tourisme via la Banque des territoires, afin de mener une étude sur le profil clientèle et les retombées économiques directes et indirectes des activités complémentaires au ski sur le territoire.

Une réunion de cadrage sera organisée avec le bureau d'étude, les chefs de projet Espace Valléens et les offices de tourisme (cadre, données, activités etc.).

Points de réflexion / discussions :

- Un participant au COPIL rappelle que cette étude pourrait apporter d'autres chiffres et points de vue face aux études sollicitées par les stations de ski qui ne retranscrivent pas nécessairement l'ensemble des réalités du territoire. Il semble donc pertinent de les compléter par une autre étude menée à l'échelle du PETR. Il s'agit d'une étude pédagogique permettant d'apporter aux acteurs du territoire (élus, techniciens, socio-professionnels) des éléments concrets quant au développement d'activités davantage diversifiées.
- Le choix des activités est essentiel pour cette étude, il est rappelé qu'il semble important de collectivement se questionner sur la saisonnalité des activités choisies. Soit se concentrer sur des activités à l'année, afin de valoriser la diversification touristique quatre saisons, soit sur les activités hivernales seulement, complémentaires à celles du ski. De plus, les catégories d'âges concernant le profil client est aussi un élément mentionné pendant cette réunion, et pourrait aussi être une donnée à traiter dans le cadre de cette étude une donnée à traiter lors de cette étude. De plus, il est souligné qu'il est nécessaire d'être vigilant sur la date de commencement de l'étude puisqu'en septembre, les chiffres et données produit ne seront pas représentatifs d'une période de fréquentation estivale classique. L'idée de commencer l'étude vers mi-août

est donc proposée. La cheffe de projet Avenir Montagne fait parvenir cette information à la Banque des territoires afin d'avancer la date de commencement.

- Du point de vue de l'Espace Valléen du Briançonnais, la nécessité de partager une méthode de travail avec le département et la région est aussi à prendre en compte au commencement de l'étude. En effet, l'ADDET (Agence de développement des Hautes Alpes) est un acteur fondamental dans la production de données sur le territoire et pourrait, à terme, se saisir des mises à jour de ces actions. Les offices de tourisme seront aussi associés à l'élaboration de cette méthode. Une réunion avec l'ADDET est à prévoir en amont afin de les intégrer au commencement de l'étude.
- Enfin, il est rappelé qu'il est nécessaire de prendre en compte les données préexistantes sur le territoire (G2A) afin de les croiser avec des données produites pendant cette étude.

ACTION N°2 : COMMENT ENGAGER LES SOCIO-PROFESSIONNELS DANS UN RÉCIT DE TERRITOIRE ET UNE DYNAMIQUE LOCALE ?

Synthèse des échanges :

- Partenariat avec la CCI Hautes Alpes : mise en place de 3 ateliers sur chaque territoire avec l'appui des offices de tourisme
- Mise en place du cadre : en cours par le commissariat de massif
- Choix du cadre, thématiques, et lieux dans une prochaine réunion de cadrage
- Attention particulière sur les thématiques proposées
- Vigilance sur la catégorie de socio-professionnels ciblée pour ces ateliers

Présentation :

Suite à l'atelier du 26 mars 2024, un schéma récapitulatif a aussi été présenté afin de mettre en évidence les principaux enjeux de cette action : comment engager les socio-professionnels dans un récit de territoire et une dynamique locale ? En effet, nous avons travaillé sur le constat, les besoins et les objectifs de cette action. Et ainsi comment la mission Avenir Montagne, dans un objectif de diversification touristique, pourrait soutenir la démarche des offices de tourisme vers la mobilisation des socio-professionnels ?

Un partenariat entre la CCI France et le programme Avenir Montagne Ingénierie national avait été conclu, afin que chaque CCI départementale puisse intervenir au sein des programmes AMI locaux. Ainsi, une première commande a été réalisée auprès de la CCI des Hautes Alpes afin d'organiser trois ateliers par territoire auprès des socio-professionnels. Ces ateliers seront animés par la CCI avec l'appui des offices de tourisme. Les thématiques et lieux de ces ateliers seront à prévoir lors d'une première réunion de cadrage.

Points de réflexion / discussions :

- Les socio-professionnels et la population locale sont, en effet, des acteurs essentiels d'après les offices de tourisme. Ils restent les premiers au contact des visiteurs. Il est aussi mentionné qu'il y a un nombre important de locaux du territoire qui se déplacent près de chez eux, le tourisme endogène est à prendre en compte.

- Il est nécessaire de parler d'économie du territoire, et de travailler sur l'accueil du territoire qui se fait « partout ». De plus, pour certains offices de tourisme, le tourisme est au service du territoire, et l'acceptabilité sociale du tourisme doit être au centre des questionnements.
- Réaliser un pont entre la première action et la seconde a aussi été proposée, il s'agirait de présenter les résultats de l'étude auprès de socio-professionnels.
- La catégorie des socio-professionnels qui seront concernés est un sujet à traiter, effectivement les participants du COPIL ont soulevé l'importance de cibler le type de socio-professionnels, les thématiques, comportements et interactions différentes pour chaque catégorie.

RECAPITULATIF DES SOLLICITATIONS A VENIR

PETR - MISSION AVENIR MONTAGNE

- Rédaction d'une note cadre pour l'action n°1 : objectifs, besoins, acteurs concernés, données à produire etc.
- Rédaction d'une note cadre pour l'action n°2 : objectifs, acteurs concernés, étapes
- Participation aux premières réunions en comité restreint avec la CCI Hautes Alpes
- Participation à la première réunion de cadrage en plénière action n°2 et le bureau d'étude

QUESTIONS / REFLEXIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Communication des offices de tourisme voisins sur les sites internet respectifs ? quelles actions possibles ? réseaux ? produits ?

ESPACES VALLÉENS

- Participation aux premières réunions de cadrage action n°1 : choix des activités, cadre, données clés, échelle, formats
- Participation à la première réunion de cadrage en plénière action n°2

OFFICES DE TOURISME

- Participation aux premières réunions de cadrage de l'action n°1 : choix des activités, cadre, données clés, échelle, formats
- Participation aux premiers échanges avec la CCI en amont de la réunion de cadrage de l'action n°2
- Participation à la première réunion de cadrage en plénière action n°2 : choix des lieux, thématiques des ateliers etc.
- Appui à la mobilisation des socio-professionnels avec la CCI